

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFD	Date	22 mars 2024
Numéro	24.348	Heure	15h57

Auteur-e(-s) : Groupe UDC

Titre : Départ à l'étranger : un intermédiaire inutile ?

Contenu :

Pour les contribuables quittant la Suisse, depuis juin 2023, le service des contributions envoie les décomptes d'impôts définitifs à la dernière commune de domicile, charge à elle ensuite de les envoyer au contribuable.

Quelle est l'utilité de transmettre les décomptes aux communes ?

Le Conseil d'État peut-il nous dire s'il considère cette manière de fonctionner comme optimale et si, pour une question d'efficacité, cela ne devrait pas être directement l'État qui envoie les décomptes aux contribuables ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Damien Schär

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Evan Finger	Grégoire Cario	Yann Mesot
Roxann Durini	Arnaud Durini	Daniel Berger
Niels Rosselet-Christ	Christiane Barbey	Quentin Geiser